

Tout candidat recruté sur un poste

d'Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap (A.E.S.H.) entre

dans le cadre du décret n° 2014-724 du 27 juin 2014

Cliquer sur ces références pour accéder au texte => [Décret n° 2014-724 du 27 juin 2014](#) relatif aux conditions de recrutement et d'emploi des Accompagnants d'élèves en situation de handicap

► Profil des candidats

1- Le candidat devra être titulaire d'un diplôme dans le domaine de l'aide de l'aide à la personne (BEP carrières sanitaires et sociales, CAP petite enfance, A.M.P, aide-soignant, éducateur spécialisé, éducateur jeune enfants)

- Et/ou justifier de deux années d'accompagnements d'élèves en situation de handicap en milieu scolaire (les AVS sous contrat CUI et les anciens AVS sous contrat d'assistant d'éducation sont donc éligibles)

2 - Il n'y a pas de limite d'âge maximum pour devenir A.E.S.H. en Meurthe-et-Moselle. Les candidats s'engagent à être disponibles pour un volume horaire hebdomadaire allant de 18 heures à 43 heures. Ils bénéficient des congés scolaires et sont rémunérés durant cette période.

3 - Les contrats sont des contrats de droit public d'une année (C.D.D.) et peuvent aboutir après 6 années d'exercice à la proposition d'un contrat à durée indéterminée (C.D.I.)

4 - Les candidats suivront une **formation d'adaptation à l'emploi obligatoire** de 60 heures.

► Procédure

Les inscriptions se font **par une lettre de motivation accompagnée d'un C.V (avec photo)** à adresser à :

Cellule Aide Handicap Ecole (Handiscol)

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale

4, rue d'Auxonne

54 042 NANCY Cedex

mail : ce.ia54-handiscol@ac-nancy-metz.fr

► Calendrier

Les candidats sélectionnés seront avertis par courrier (mi-juillet) et seront convoqués à un entretien d'embauche **à partir du lundi 26 août 2017** . Il est **à noter que** certains candidats seront susceptibles d'être convoqués ultérieurement (octobre, voire en cours d'année scolaire), selon les demandes auprès des enfants et/ou les besoins effectifs d'AESH.

Seules les personnes sélectionnées seront averties (il est inutile d'appeler au service pour demander où en est votre dossier). Certains entretiens d'embauche auront lieu dans le nord du département (Longwy).